



UNE AUMONE S'IL VOUS PLAÎT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discretaires, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vêtements ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira.

Nous réclameons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'après la mort.

Léon XIII et les Tertiaires. — Sa Sainteté a daigné, le 22 janvier, admettre à une audience privée M. L. Harmel, l'illustre Tertiaire du Val-des-Bois et l'organisateur infatigable des Congrès du Tiers Ordre. Il était accompagné de M. le Chanoine Dehon et du R. P. Jules du Sacré-Cœur, Commissaire général du Tiers-Ordre pour la France.

Déjà M. Harmel, son programme à la main, avait exposé divers points, lorsqu'il dit : " Nous continuons à nous occuper beaucoup de la diffusion du Tiers-Ordre." Aussitôt le Saint-Père, se tournant avec un sourire de satisfaction vers le Père Jules, agenouillé à sa droite :

— Ah ! le Tiers-Ordre ! c'est vous !!!

Le P. Jules — M. Harmel, Très-Saint-Père, nous a beaucoup aidés dans ce mouvement qui se produit maintenant, en faveur du Tiers-Ordre en France. Pendant dix ans on est allé bien lentement, malgré votre encyclique.